



17 – 18 – 19 AOÛT



217 rue de la Grève
Cacouna (Québec)
G0L 1G0 Canada



ANNE ARCHAMBAULT RÉÉLUE

MOT DE LA GRAND CHEF



Qye Chers(ères) membres de la Première Nation Malécite de Viger Merci pour tout, du fond du cœur! Sont les premiers mots qui surgissent en moi. Je suis tellement heureuse de pouvoir représenter les membres de notre communauté pour

un autre mandat. La stabilité politique est un plus pour la Nation Malécite. Elle permet de solidifier les bases engendrées dans le courant de ces quatre dernières années. Ainsi, il est plus facile de poursuivre les activités pour les négociations, les dossiers en cours de même que tous autres volets qui touchent de près ou de loin les Premières Nations.

J'ai été profondément touchée par les marques d'affection et de confiance que vous m'avez témoignées. C'est avec sérénité et joie que j'entreprends ce quatrième mandat. L'expérience que vous m'avez permise d'acquérir, vous servira bien.

Du même coup de cœur, c'est avec humilité que je veux partager avec vous l'honneur de recevoir la Médaille du jubilé du diamant de la reine Élisabeth II dans le cadre des célébrations « Deux Nations Une Fête » le samedi le 18 août 2012 à midi au centre administratif de la Première Nation Malécite de Viger. Cette médaille est décernée à des individus qui ont contribué de façon exceptionnelle et exemplaire à leur communauté, au pays ou pour avoir accompli une réalisation à l'étranger dont l'honneur a rejilli sur le Canada. La médaille me sera remise par le député M. François Lapointe qui a soumis ma candidature.

C'est en votre présence que je souhaite recevoir cette médaille lors du prochain « Rassemblement de la route des Sauvages » 4^{ième} édition. La Première Nation Malécite de Viger m'a permise de me dépasser et me faire grandir. En ce sens, vous avez contribué grandement à la réalisation de cet événement et je vous attends en grand nombre. Soyez de notre fête!

Je souhaite un bel été à toutes et à tous. Encore une fois, mille mercis! Au plaisir de vous rencontrer...

Anne Archambault, Grand Chef Première Nation Malécite de Viger

SOMMAIRE

Volume 5 Numéro 2 – Juillet 2012

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Page 3 La pêche commerciale de la PNMV
Projet de Parc maritime de la Pointe de RDL
- Page 4 Chronique : Le démarrage d'entreprise :
Le plan d'affaires

SANTÉ ET ÉDUCATION

- Page 5 Les services offerts par les CLPN
- Page 6 Invitation au 2^e Forum Jeunesse des Premières Nations
Le Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction

REVENDEICATIONS

- Page 7 Revendications territoriales globales
Revendication particulière
Ajout réserve de Cacouna
La gouvernance et le développement des capacités

CHASSE

- Page 8 Comité de suivi de l'entente de chasse
Prêt de matériel
Permis de cerf sans bois
Distribution communautaire

- Page 9 Offre d'emploi

CULTURE

- Page 10 Artistes et artisans Malécites, Jean Nicolas
- Page 11 Deux Nations Une Fête

GÉNÉRAL

- Page 12 Conseil des Sages 2012
Moratoire-nouveaux membres

WULUST'AGOOGA'WIKS

Le peuple de la Belle Rivière

- Est un bulletin communautaire tiré à 900 exemplaires, distribué principalement à ses membres et publié par la Première Nation Malécite de Viger en versions française et anglaise. Notre journal communautaire se veut un outil de communication rassembleur pour nos membres et partenaires, qui les informent des projets et des réalisations de la communauté. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, écrivez-nous à info@malecites.ca

Prochaine édition : Novembre 2012

- Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Et Bibliothèque nationale du Canada,
ISSN 1712-3402

PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

- 217, rue de la Grève, Cacouna (Québec) G0L 1G0
- Téléphone : 418.860.2393
- Sans frais : 1.888.399.2393
- Télécopieur : 418.867.3418

ÉLECTION DU 10 JUIN 2012

Qye... Bonjour à vous membres de la communauté Malécite.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les électeurs qui m'ont apportés leur support lors de l'élection du 10 juin dernier. Soyez assuré que je vais redoubler d'efforts pour mener à bien les mandats qui me seront confiés.

Meegwetch

Sébastien Thibeault

LA PÊCHE COMMERCIALE DE LA PNMV



La saison de pêche 2012 est déjà bien entamée. Les activités de la pêche au crabe se sont déroulées du 1^{er} avril jusqu'à la fin mai 2012. La saison de pêche à la crevette va bon train avec plus de 1 701 893 livres de captures. Et, la pêche automnale à l'oursin vert devrait débuter dès la fin du mois d'août pour se poursuivre jusqu'à la formation des premières glaces sur le fleuve Saint-Laurent (vers le début décembre). **Concours nom du bateau :** Dans la dernière édition du journal (mars 2012) et la tenue d'un kiosque d'information sur l'entreprise de pêche commerciale (EPC) lors des élections de juin dernier à l'hôtel Universel, le comité de gestion de la pêche de la

PNMV vous a demandé de nous faire connaître votre choix (NUTAMET/pêcheur ou SAMAKWAN/l'eau) afin de donner une appellation malécite au bateau de pêche à la crevette le « Stéphane L ». Les participants ont choisi de nommer ce bateau le « **SAMAKWAN** ». Madame Jessica Jenniss s'est mérité un bon d'achat d'une valeur de 100 \$, de « Crabe en Vrac », suite à un tirage parmi les participants à ce concours.

PROJET DE PARC MARITIME DE LA POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Nouveau positionnement du futur Parc maritime de la Pointe de RDL. Les membres de la Corporation du Carrefour maritime de Rivière-du-Loup se réunissaient en début de semaine, afin de faire le point sur le projet de Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup. Dans les faits, il s'avère qu'après deux ans de démarches multipliées afin d'attacher le financement du projet, deux constats important s'imposent aujourd'hui.

D'abord, les programmes majeurs d'aide financière devant provenir des paliers de gouvernement fédéral et provincial ne sont pas au rendez-vous, afin de permettre la réalisation du projet initial annoncé de l'ordre de 14 M\$. Ensuite, le club nautique a revu à la baisse son projet d'agrandissement de la marina, ce qui modifie grandement la localisation du bâtiment et les aménagements maritimes et terrestres tels qu'ils avaient été prévus à l'origine.



Ceci a un impact positif puisque les coûts des aménagements maritimes et terrestres évalués à 6,5 M\$ baisseront de plusieurs millions de dollars. Considérant cet état de situation, mais également les besoins de départ, tant touristiques, économiques que culturels, sont toujours présents pour la réalisation de ce projet de Parc maritime à l'entrées nord de Rivière-du-Loup, les membres de la Corporation ont statué de maintenir le cap, mais de revoir le projet dans son ensemble. L'échéancier a été fixé au début janvier 2013, afin d'établir un nouveau modèle de financement, ainsi que des plans d'aménagement et du bâtiment qui tiennent compte de la réalité actuelle.

En parallèle, la Première Nation Malécite poursuit toujours l'élaboration d'un plan d'affaires et continue de s'impliquer activement dans ce projet puisque celui-ci aura des retombées économiques appréciables pour la communauté lui offrant un rayonnement important ainsi que des opportunités de développement économique et touristique majeures.

DÉMARRAGE D'ENTREPRISE : LE PLAN D'AFFAIRES

Au début de cette chronique nous avons identifié les sept étapes à franchir pour arriver au démarrage de notre entreprise soit :

ÉTAPE 1 : L'IDÉE (Chronique 1)

ÉTAPE 2 : L'ENTREPRENEUR (Chronique 2)

ÉTAPE 3 : L'ÉTUDE DE MARCHÉ (Chronique 3)

ÉTAPE 4 : LA PLANIFICATION

ÉTAPE 5 : LE PLAN D'AFFAIRES

ÉTAPE 6 : LE FINANCEMENT

ÉTAPE 7 : LE DÉMARRAGE

Maintenant vous êtes prêt à commencer à rédiger votre plan d'affaires. L'étape de la planification vous a permis de réunir toutes les informations nécessaires à sa préparation (journal mars 2012). Elle constitue donc un outil précieux pour maîtriser l'ensemble des éléments de votre projet. Votre plan d'affaires servira à communiquer les grandes lignes de votre projet à des partenaires financiers (ou autres) pour les convaincre qu'il s'agit là d'une opportunité d'affaires intéressante, viable et évidemment, rentable. Il existe plusieurs modèles de plans d'affaires. Quel que soit celui que vous choisirez, vous devrez mettre par écrit le résultat de vos démarches aux quatre étapes précédentes (l'idée, l'entrepreneur, l'étude de marché et la planification).

Il est bien important de détailler les points suivants

1. PRÉSENTATION DE VOTRE ENTREPRISE

- Mission ou mandat

- Objectif à court, moyen et long terme- Produits ou services offerts

2. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

- Curriculum vitae des promoteurs du projet

- Bilan personnel de chacun des dirigeants

- Atout et capacité de chacun

3. ANALYSE DU MARCHÉ

- Évaluation qualitative et quantitative du marché potentiel

- Identification du marché cible

- Évaluation de la situation concurrentielle

- Évaluation des fournisseurs potentiels

4. PLAN DE MARKETING

- Stratégie de publicité et de promotion

- Politique de prix et de service à la clientèle

- Garantie de service après-vente

- Mode de distribution

- Définition du produit et de ses caractéristiques

5. PLAN DES RESSOURCES HUMAINES

- Besoin en main d'œuvre

- Condition de rémunération et honoraires de travail

- Formation de la main d'œuvre

6. PLAN DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Besoins financiers de l'entreprise

- Source de financement

- États financiers prévisionnels

- Conditions d'emprunts

Tel que cité lors de la chronique précédente,
ne sous-estimez pas le temps à consacrer à votre projet d'affaires.

PROGRAMME PRÊT À ENTREPRENDRE

Le 12 juin 2012 a eu lieu le lancement du programme « Prêt à entreprendre » qui offre un appui financier et un accompagnement aux entrepreneurs. Ce projet est né des efforts de six partenaires publics et privés qui partagent une même volonté : encourager la nouvelle vague d'entrepreneurs québécois. Soutenu par les collectivités locales, ce partenariat d'un nouveau genre encourage les initiatives d'ici.

Pour en savoir plus, visitez le site : www.pretaentreprendre.com

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Le **centre local de développement** (CLD) est un [organisme à but non lucratif](#) qui, au [Québec](#) a pour mandat le [développement local](#) et le soutien à l'[entrepreneuriat](#). Un CLD est financé par le [gouvernement du Québec](#) et les [municipalités régionales de comté](#) (MRC). Il existe 120 CLD au Québec.

Le CLD a pour mission de favoriser un environnement propice au développement de l'[entrepreneuriat](#) ainsi qu'à la création d'emplois durables à l'intérieur d'un territoire, et ce, en collaboration avec l'ensemble des partenaires de la région. Les entrepreneurs et les promoteurs de projets structurants peuvent trouver un soutien technique et professionnel et, dans certains cas, une aide financière pour la concrétisation de leurs projets d'entreprise, qu'il s'agisse d'entrepreneuriat privé ou collectif. Services offerts dans les principaux CLD du Québec :

- Services-conseils aux promoteurs et aux entreprises
- Aide financière aux promoteurs et aux entreprises
- Animation et partenariat
- Promotion économique et du milieu de vie
- Recherche et documentation

Pour en savoir plus, visitez le site : www.acldq.qc.ca



LES SERVICES OFFERTS PAR LES CLPN

Le rôle principal des CLPN est d'offrir aux populations qu'elles desservent des services de formation et de développement de l'emploi promouvant une intégration à court ou moyen terme au sein du marché du travail sur et hors-réserve. Pour ce faire, les membres de la CDRHPNQ ont veillé à développer une panoplie de mesures visant à mettre à la disposition de la clientèle des outils facilitant.

Ces mesures sont regroupées sous trois composantes :

Mesures relatives au soutien et à l'encadrement

Information sur le marché du travail :

Cette mesure permet aux services de Premières Nations de mettre à la disposition de la clientèle de la documentation, babillard d'emploi, etc.

Ressources professionnelles :

Cette mesure permet d'offrir à la clientèle des services professionnels susceptibles de les aider à établir leurs stratégies d'intégration professionnelle.

Recherche et développement

Cette mesure permet aux Commissions locales d'appuyer et d'élaborer des méthodes visant à adapter ou à prévoir des approches innovatrices qui améliorent les situations actuelles.

Mesures relatives à la formation et au perfectionnement

Formation professionnelle :

Cette mesure permet aux clients ou aux groupes de clients d'acquérir les compétences professionnelles requises pour un emploi déterminé.

Formation scolaire générale :

Cette mesure a été conçue pour les clients qui désirent accroître leurs compétences afin d'obtenir un emploi ou un métier, ou qui désirent terminer leurs études secondaires pour entreprendre leur formation postsecondaire ou intégrer le marché du travail.

Formation en cours d'emploi : Cette mesure a été conçue pour les clients travailleurs qui doivent accroître leurs compétences afin de demeurer compétitifs sur le marché du travail. Elle permet également aux employeurs de former leurs nouveaux employés.

Mesure relative à l'employabilité

Initiative reliées à la création d'emploi :

Cette mesure fournit aux employeurs les moyens d'incitation visant à aider les clients à réintégrer le marché du travail et à acquérir une expérience de travail suffisante.

Aide aux travailleurs autonomes : Cette mesure accorde aux clients qui désirent créer leur propre entreprise une aide financière au cours de leur première année d'activité.

Chaque CLPN membre de la CDRHPNQ dispose également d'un budget pour la mise en place de services de soutien à l'intégration à l'emploi ainsi que pour le financement de mesures suite à l'élaboration d'un plan d'action spécifique à chaque client.

Au CLPN de la Première Nation Malécite de Viger, le soutien est basé sur une approche individuelle nécessitant d'abord l'identification des besoins du client en termes de formation et d'emploi, suivi d'un plan d'action qui souligne les étapes nécessaires, acquérir ou augmenter des compétences et demeurer concurrentiel sur le marché du travail. Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez entrer en communication avec Mme Odette Rioux, Agente à la CLPN de la communauté du lundi au jeudi entre 8 h 00 et 16 h 30. Téléphone sans frais 1.888.399.2393 ou au 418.860.2393, ou par courriel : odette.rioux@malecites.ca

CONTRIBUTION SANTÉ POUR LE FINANCEMENT DU SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ

Depuis le 31 décembre 2011, tous les résidents du Québec doivent payer annuellement une contribution santé de 100 \$ pour le financement du système public de santé, montant qui s'élèvera à 200 \$ à partir de 2012. Cette contribution a tous les attributs d'une taxe, donc, les Indiens statués ne sont pas tenus de la payer si leur revenu a été gagné sur réserve. Alors, si vous travaillez ou avez travaillé sur une réserve et que vous êtes un Indien statué, vous n'êtes pas tenu de payer cette contribution en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens*. Dans le cas où vous auriez déjà payé la contribution, vous devez soumettre un avis d'opposition à Revenu Québec dans les 90 jours suivant la date où votre avis de cotisations (produit à la suite du dépôt de votre déclaration de revenus) aura été établi.

Pour trouver le formulaire d'avis d'opposition MR-93.1.1, rendez-vous au :

http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/mr/mr-93_1_1.aspx

**INVITATION AU 2^e FORUM JEUNESSE DES PREMIÈRES NATIONS**

Le Réseau jeunesse des Premières Nations et le Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador sont heureux d'annoncer la tenue du 2^e Forum jeunesse des Premières Nations. Cet événement aura lieu du 24 au 26 août 2012 au Château Mont-Sainte-Anne à Beauport près de Québec. Nous prévoyons accueillir près de 100 jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'objectif principal du Forum est de susciter la mobilisation des jeunes des Premières Nations de 18 à 30 ans dans les communautés et en milieu urbain. Nous comptons démontrer aux jeunes l'importance de s'impliquer, de se mobiliser, de se structurer et de devenir des agents de changement au bénéfice des jeunes des Premières Nations. Nous souhaitons mettre l'accent sur l'individu, la collectivité et le pouvoir de tous et chacun pour améliorer la qualité de vie des jeunes. Ce 2^e forum a été conçu pour outiller et informer les jeunes qui y participeront.

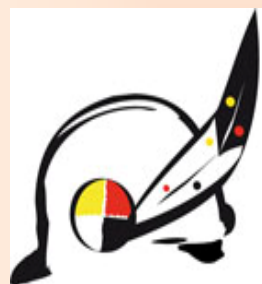
Par ailleurs, les participants pourront assister à plusieurs présentations, conférences, participer à des ateliers, à un visionnement documentaire et, surtout, échanger avec d'autres jeunes sur les bénéfices de la mobilisation et du réseautage.

Pour info : Madame Isabelle Losier

isabelle.losier@malecites.ca

Tél.: 418.860.2393

Télec. : 418.867.3418

CFPAMC

**CFP pour Autochtones dans les
métiers de la construction**

**VTC for Aboriginals in
Construction Trades**

Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction. Le Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC) est une école pour Autochtones qui offre des programmes de formation professionnelle menant vers l'industrie de la construction aux Autochtones. Le CFPAMC est en mesure d'offrir l'ensemble des

programmes de formation liés à cette industrie

Créé en 2009 dans le cadre du programme [Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones \(PCEA\)](#), le CFPAMC est une école pour Autochtones qui ne possède aucune infrastructure propre. Cette école virtuelle pour Autochtones est plutôt dotée d'une équipe de professionnels qui coordonne des activités de formation aux quatre coins de la province en collaboration avec les différentes communautés autochtones et avec des Centres de formation professionnelle existants. Ces partenariats permettent non seulement de rendre ces formations plus accessibles pour les Autochtones, ils permettent également de mettre en place des structures qui favorisent la réussite des étudiants autochtones et leur intégration sur le marché du travail.

ÉLECTIONS DU 10 JUIN

Je veux tout d'abord féliciter tous les membres qui ont participé à cet exercice démocratique nécessaire pour former le Conseil de la Nation, que ce soit par le vote par correspondance ou par leur présence à l'assemblée générale de Rivière-du-Loup. Je remercie plus particulièrement ceux et celles qui m'ont fait confiance en votant pour moi. Soyez assurés que je mettrai toute ma détermination et ma force de travail au service de la Nation pour atteindre les objectifs que j'ai exprimés lors de ma présentation comme candidat au poste de Chef conseiller.

Carol Dallaire, Chef conseiller

REVENDEICATIONS TERRITORIALES GLOBALES



Le plan de travail des revendications globales chemine régulièrement. Nous avons déposé notre projet d'Entente Cadre révisé aux représentants du gouvernement fédéral afin de préparer notre prochaine rencontre de négociations. Nous avons aussi travaillé sur la nouvelle description de la délimitation territoriale du territoire ancestral des malécites au Québec : le **WOLASTOKUK**. Un dépliant informatif a été préparé pour sa présentation et a été distribué lors de l'assemblée générale du 9 juin. Si vous désirez l'obtenir, il s'agit d'en faire la demande par téléphone au bureau administratif de la Nation et nous vous le ferons parvenir par le courrier postal. Aussi, le comité de négociation a rencontré, au début du mois de mai, le ministre québécois responsable des affaires autochtones, monsieur Geoffrey Kelley, afin d'inviter le gouvernement du Québec à participer à la table de négociation de la Revendication Territoriale Globale avec le gouvernement fédéral. Une présence obligatoire pour entamer les négociations. La rencontre fut très positive et nous gardons bon espoir de recevoir une réponse affirmative.

REVENDEICATION PARTICULIÈRE

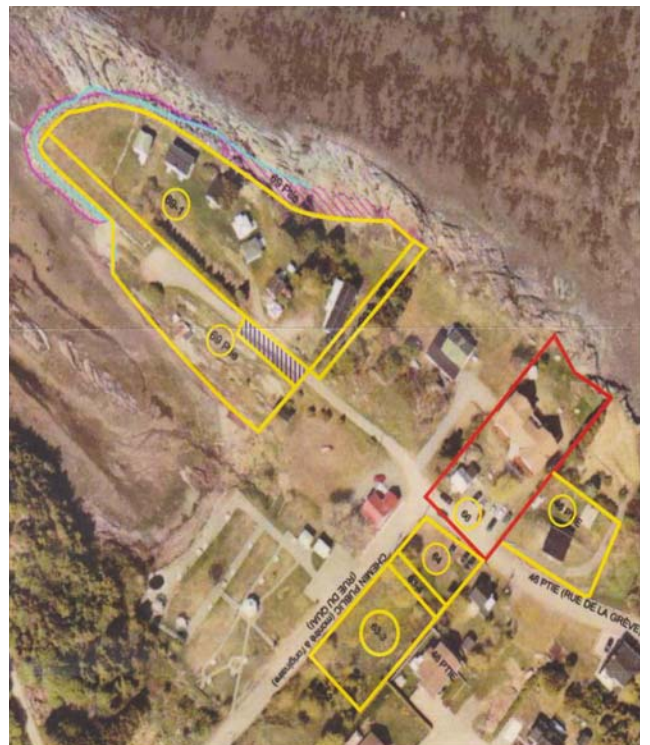
Nous avons reçu une nouvelle offre de règlement de la part du gouvernement fédéral. Une offre qui ne répond pas à nos attentes de règlement. Nous sommes à formuler une contre-offre qui nous permettra de conclure une entente finale dans les prochaines semaines. La même situation se pose avec le gouvernement provincial. C'est un dossier qui devrait trouver une solution finale d'ici quelques mois.

AJOUT À LA RÉSERVE DE CACOUNA

Le Plan de travail suit son cours selon l'agenda prévu. Le plan de communication a été remis au ministère AADNC et les rencontres avec les représentants de la municipalité de Cacouna se tiendront dans les semaines à venir. Un dépliant informatif a été préparé et est disponible si vous en faites la demande au bureau administratif de la Nation. Ce dépliant présente la chronologie des principales actions posées jusqu'à maintenant et le processus d'ajout de terres tel que déterminé par les autorités ministérielles des AADNC.

LA GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

J'ai préparé et déposé une demande budgétaire aux AADNC dans le cadre du Programme de Développement Professionnel et Institutionnel (DPI- 2012-2013). Pour ce faire, j'ai finalisé un Plan de Développement de Capacités pour la PNMV, Ce plan prévoit poursuivre la redressement financier de la Nation, réviser et moderniser nos outils de gouvernance, revoir nos documents de gestion tel que le règlement général, le code d'appartenance, le code des ressources humaines et la politique salariale de la PNMV, et finalement d'offrir la formation professionnelle pour le personnel et les élus de la Nation. Les réponses sont attendues pour le mois d'août et nous commencerons à appliquer nos nouvelles règles de gouvernance par la suite.



ÉLECTIONS DU 10 JUIN

Bonjour à tous,

C'est avec un grand bonheur que je m'adresse à vous tous pour la première fois en tant que Chef conseiller. Je tiens remercier tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance. Au travers des différents mandats qui me seront confiés, soyez certain que je vais m'investir afin de protéger et défendre les intérêts de tous les membres de notre communauté.

Amélie Larouche

COMITÉ DE SUIVI DE L'ENTENTE DE CHASSE

De l'entente de chasse et de piégeage découle un comité de suivi qui est constitué de représentants du Ministère des Ressources naturelles de la Faune (MRNF) et de représentants de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV). Le comité est à la recherche d'un président. J'ai signifié au MRNF que je souhaitais sonder les membres de la PNMV afin de voir si une personne ayant les qualifications requises seraient intéressés à occuper ce poste, qui constitue à présider environ 4 rencontres annuelles.



SÉJOURS DE CHASSE À L'ORIGINAL À COMBLER

Réserve faunique de Rimouski

9 au 13 novembre : Zone 24-12A

Réserve faunique Duchénier

3 au 6, 15 au 18 octobre : zone 111-114-116-118



PRÊT DE MATÉRIEL

Le comité de chasse et pêche a fait l'acquisition de matériel de pêche (moteur électrique, batterie, chargeur à batterie, sonar...) afin de rendre les activités de pêche communautaires plus intéressantes pour nos jeunes qui grandissent. Afin d'en faire bénéficier le plus de membres possible sachez que vous pouvez emprunter ce matériel.

BOIS DE CHAUFFAGE

Nous sommes présentement en pourparler afin d'établir les méthodes-quantités-secteurs de coupe de bois de chauffage résidentielle pour les membres de la PNMV. Afin de répondre adéquatement aux besoins des membres désireux de prélever leur bois de chauffage dans les territoires publics de l'aire de pratique (zone 02 de chasse et de pêche), faites moi connaître votre intérêt pour ce type d'activité.



PERMIS DE CERF SANS BOIS

Le comité de chasse et pêche a prit la décision d'émettre les 15 permis de cerf sans bois (CBS) dont dispose la PNMV dans le cadre de l'entente de chasse. Afin de combler les séjours de cerf de Virginie sur les réserves Rimouski et Duchénier, il a été convenu d'octroyer un permis de CBS par groupe. Il reste 4 permis de CBS à délivrer, ces permis seront émit aux membres désireux de chasser le cerf en territoire non structuré sur l'aire de pratique de la communauté. Un tirage au sort sera effectué parmi les gens intéressés le 4 septembre 2012.

TERRAIN DE PIÉGEAGE

Les membres intéressés à piéger sur une unité de gestion des animaux à fourrures (UGAF) peuvent me signifier leur intérêt.

DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

Cet automne, il y aura une distribution communautaire de gibier et de poissons. Aux intéressés, veuillez faire parvenir votre demande par écrit, à l'attention de M. Sébastien Thibeault au : 217 rue de la Grève, Cacouna (Québec) G0L 1G0. Veuillez inscrire votre nom, votre adresse et votre nu de téléphone et/ou adresse courriel. Veuillez indiquer votre préférence pour l'obtention d'une boîte de viande de bois, de poisson, ou les deux. Veuillez prendre note que des frais de 50 \$ seront exigés

pour le poisson (environ 30 livres). Pour le gibier, le prix est à définir, de même que les endroits ou les livraisons seront effectuées (à voir dans une prochaine édition du journal communautaire). Vous avez jusqu'au 10 septembre 2012 pour nous faire parvenir votre demande.

À tous ceux et celles qui désirent avoir plus de renseignements, ou participer à une ou plusieurs activités mentionnées plus haut, veuillez entrer en communication avec moi :
Amélie Larouche
Par téléphone
418.750.5421
Par courriel
amelie.larouche@malecites.ca

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (2^{ème} concours)

Sommaire des fonctions :

Sous la supervision du Conseil de bande, l'agent de développement culturel a la responsabilité de valoriser la culture malécite, de renforcer le lien d'appartenance des membres à leur communauté et d'assurer un héritage culturel aux générations futures.

Nature des tâches :

- Réviser et appliquer la politique culturelle
- Organiser des diverses activités sociales ou culturelles
- Recenser toutes formes de patrimoine malécite
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Exigences :

- Bachelier en muséologie, histoire, archéologie, ethnologie ou tout autre domaine connexe
- Aucune expérience requise
- Bilinguisme (français et anglais)

Conditions de travail :

- Lieu de travail à Cacouna (bureaux administratifs)
- Déplacements occasionnels en province et à l'extérieur
- Poste à temps plein (35 heures/semaine)
- Salaire à discuter
-

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 août 2012 à l'attention de monsieur François Pelletier par télécopieur, courrier électronique ou postal aux coordonnées suivantes :

Première Nation Malécite de Viger
217 rue de la Grève
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Télécopieur : 418-867-3418
Courriel : francois.pelletier@malecites.ca

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité de l'emploi.

ARTISTES ET ARTISANS MALÉCITES

À chaque édition du journal communautaire, le lecteur pourra découvrir un (e) artiste ou artisan (e) de la communauté

Un **ARTISTE** est un individu faisant (une) œuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique et dont on remarque entre autres la créativité, la poésie, l'originalité de sa production, de ses actes, de ses gestes. Ses œuvres sont source d'émotions, de sentiments, de réflexion, de spiritualité ou de transcendances.

L'**ARTISAN** est en général une personne qui pratique l'artisanat, c'est-à-dire un travail manuel sans aide automatisée. Il exerce une technique traditionnelle à son propre compte, aidé souvent de sa famille et d'apprentis qu'il forme.

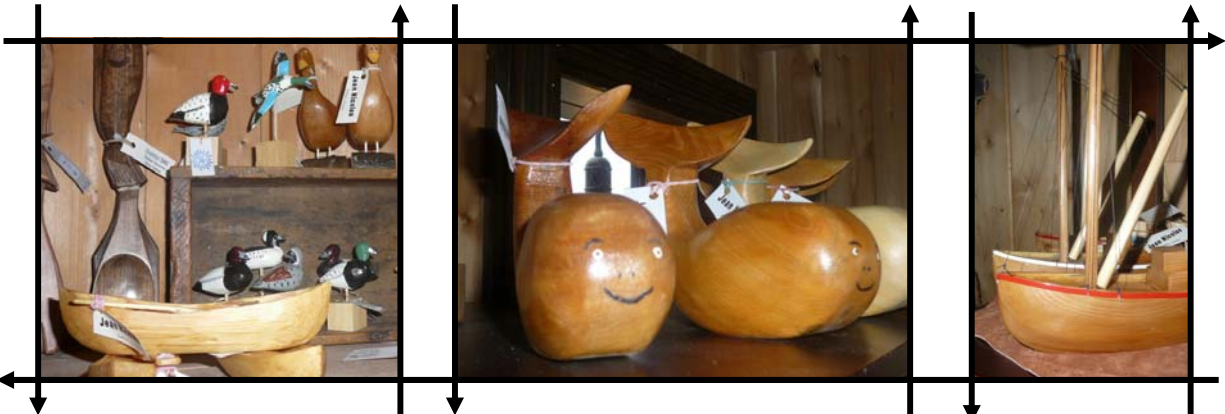
JEAN NICOLAS



► Sculpteur dans l'âme, l'artiste Jean Nicolas que l'on peut qualifier artiste « d'art populaire », fait partie de la nation Malécite du Québec. Issu de la Côte Nord, monsieur Nicolas est né à Tadoussac en 1933. Il se définit comme un « gosseux » et un « patenteux » comme on aime appeler les gens qui réalisent une œuvre à partir de pas grand-chose! Son enthousiasme pour le travail du bois est né à l'école primaire vers la 2^{ième} ou 3^{ième} année, lorsqu'un professeur demande aux élèves de réaliser une petite sculpture. Cet exercice fait naître une passion qui l'anime et qui ne l'a jamais quitté tout au long de son parcours. Travailleur forestier et homme à tout faire durant de nombreuses années, Jean et sa femme Pauline ont élevé quatre enfants. Aujourd'hui retraité M. Nicolas continue toujours de donner vie aux morceaux de bois, aidé dans son travail par son épouse qui fignote les détails. On retrouve les œuvres de M. Nicolas à la boutique « Matuweskewin » de la maison

Dennis-Launière, à la réserve de Cacouna, à la Boutik du quai de Rivière-du-Loup, ainsi qu'à la boutique Vermeille à Tadoussac. Venez rencontrer « Jean » dans le cadre du « Rassemblement de la route des Sauvages » les 18 et 19 août prochains à Cacouna.

« Définition de l'art populaire : Il est difficile de vraiment cerner ce qu'est l'art populaire. Cette forme d'expression artistique ne se limite pas simplement à des pratiques dites « traditionnelles » comme la sculpture, la peinture ou le crochetage. Le lieu commun pour ce qui concerne l'art populaire se situe plutôt au niveau du mode d'apprentissage. L'artiste populaire est essentiellement autodidacte. Il n'a pas acquis ses connaissances dans un milieu académique. Les artistes populaires sont d'ingénieux bricoleurs qui transforment ou créent des outils selon leurs besoins. Règle générale, ils choisissent leurs matériaux dans leur milieu environnant. De même, leurs créations sont souvent inspirées par leur réalité passée ou présente qu'ils aiment à reproduire ou, dans certains cas, à interpréter de façon fantasmagorique! »





DEUX NATIONS UNE FÊTE...UN PARTAGE CULTUREL UNIQUE

Cacouna - Le « Rassemblement de la route des Sauvages » et le « Festival historique de Cacouna » joignent leurs efforts pour un partenariat culturel unique et vous offrir : « **DEUX NATIONS UNE FÊTE** »...autant de raisons de partager et de fêter...

17 – 18 – 19 AOÛT 2012

Programmation du Festival historique 17 – 18 – 19

Vendredi 17 août

19h00 - Ouverture de la Fête (Parvis de l'église)
 - Vin d'honneur
 20h00 - Soirée Contes & Légendes « Deux nations deux conteurs » (conteur allochtone et autochtone) à la Salle paroissiale

Samedi 18 août

(Secteur fontaine Claire, rue du Quai)
 12h00h à 17h00 – Place des artistes et des artisans du Québec
 13h00 - Parcours en voiture à cheval (avec Marie dite LaPasd'Époque)
 - Ateliers d'initiation au cirque (Secteur Salle paroissiale, rue de l'Église)
 17h00 à 19h00 - Impro historique et pique-nique hot-dogs/blé d'Inde
 20h00 - Soirée de musique festive

Dimanche 19 août

(Secteur fontaine Claire, rue du Quai)
 12h00h à 17h00 – Place des artistes et des artisans du Québec
 Du vendredi 19h00 au dimanche 16h00, participez à une chasse au trésor « À la découverte de notre patrimoine ». À gagner un sac au trésor d'une valeur de 150 \$, rempli de l'ensemble des publications patrimoniales publiées sur Cacouna.

RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

ROLAND SIOUI, Huron Wendat

Cuisson de gibier traditionnel. Le 18 et 19 août.

RICHARD LAMOUREUX, Métis

Assistez à la fabrication d'une paire de raquette par un maître artisan. Le 18 et 19 août.

DENIS « WOLFSONG », Abénakis

Musique flûte amérindienne et tradition orale. Le 18 et 19 août.

ARCHIE MARTIN, Mi'kmaq

Cuisson de bannik et interprétation des us et coutumes des premiers arrivants. Le 18 et le 19 août.

DANIEL BRIÈRE, Malécite

« Dans les mocassins d'un Malécite ». Assistez à une conférence et partagez une aventure enrichissante en visionnant de nombreuses photos. Au menu : Inde, Népal, Thaïlande, Cambodge, Vietnam, Laos, Chine, Malaisie et dégustez un bon thé chai. Le 18 et le 19 août.

DIANE ANDICHA PICARD, Huronne Wendat

Atelier de fabrication de capteur de rêves. Le 19 août.

WEZO

Québec

Sculpture à la scie à chaîne. Le 18 et le 19 août.

ALLEN GRÉGOIRE, Innu

Démonstration de sculpture de panache. Le 18 et le 19 août

HERMEL TREMBLAY, Innu

Chant traditionnel. Le 18 et le 19 août.



Jean Nicolas, Malécite, sculpteur

Diane Richard, Mi'kmaq, bijoux sculpture panache et autres

Aventuriers Chasse Galerie, Québec, art Amérique du Sud

Philippe Nicolas, Malécite, sculpteur

Produits Bio Sainte-Rita, atelier sur les produits forestiers non ligneux

Sébastien Desjardins, Québec, artisan



Un grand merci à tous les artistes, artisans, commanditaires et bénévoles qui rendent possible ce petit festival de grande qualité.



**RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES
 18 ET 19 AOÛT**

Samedi 18 août

Début du POW WOW 12H00
 Ouverture
 Cérémonie protocolaire de remise de la médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II à Mme Anne Archambault par M. François Lapointe, Député, Comté de Montmagny - L'Islet - Kamouraska – Rivière-du-Loup.

Du samedi au dimanche de 12h00 à 18h00, venez rencontrer les artistes et les artisans des Premières Nations et leurs invités.

Kiosque de vente de nourriture traditionnelle.

MADAME ANNE ARCHAMBAULT RÉELUE À LA TÊTE DES MALÉCITES DE VIGER



De gauche à droite: M. Sébastien Thibeault, Mme Amélie Larouche, Mme Anne Archambault, M. Carol Dallaire et Mme Anny Rioux

Les élections du nouveau Conseil de bande de la PNMV avaient lieu dimanche le 10 juin à Rivière-du-Loup. Madame Anne Archambault y a été réélue Grand Chef pour un quatrième mandat de quatre ans. Elle avait été élue une première fois en 1999, avant d'être réélue en 2003 et en 2008. Mme Archambault a obtenu plus de 76% du suffrage, soit 308 des 407 électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote. Quatre Chef Conseillers ont aussi été élus. Il s'agit de Mme Amélie Larouche (317 voix), M. Sébastien Thibeault (272 voix), tous deux de Saint-Anaclet près de Rimouski, qui en sont à un premier mandat, de même que Mme Anny Rioux (295 voix) et M. Carol Dallaire (248 voix). Ces deux derniers entreprennent un deuxième mandat.

CONSEIL DES SAGES 2012

Lors de L'Assemblée générale de juin 2008, une résolution a été adoptée afin de mettre sur pied le Conseil des Sages. S'inspirant de la sagesse des Anciens et conformément aux statuts et règlements adoptés par le Conseil PNMV, il a été décidé de former un Conseil des Sages.

Pour réaliser ce projet, le Conseil de la PNMV a mis sur pied un comité provisoire formé de Madame Odette Rioux, de Monsieur Louis-Albert Dionne et de Monsieur Léandre Nicolas.

Le Comité provisoire a donc profité de l'assemblée générale du 9 juin 2012 pour procéder à la formation officielle du Conseil des Sages. Les membres présents des différents clans familiaux ont été invités à soumettre leur candidature ou à faire connaître le nom de la personne qu'ils désignent sur ce Conseil.

Officiellement, depuis le 9 juin 2012, la Première Nation Malécite de Viger a son Conseil des Sages. Sous peu ce nouveau Conseil des Sages, se réunira afin de prendre connaissance ensemble des «Statuts et règlements de la PNMV». C'est à suivre dans le prochain bulletin «Wulust'agooga'wiks» d'autres nouvelles du Conseil de Sages vous seront transmises.

Merci et félicitations aux représentants des clans familiaux.

Odette Rioux, Membre du conseil provisoire

MORATOIRE-NOUVEAUX MEMBRES

Bonjour à tous

Il a été résolu lors de la dernière Assemblée Générale (juin 2012) de lever le moratoire pour l'adhésion de nouveaux membres citoyens/associés. Le conseil de bande du 12 juillet 2012 a entériné cette résolution et c'est avec plaisir que je vous demande de me contacter pour les modalités à suivre pour l'adhésion des membres de votre famille immédiate.

Georges Godin (ARI) 1-888-399-2393

georges.godin@malecites.ca